



Ivry-sur-Seine, le 23 juin 2014

CNESER : premier état des lieux sur les regroupements.

Un premier état des lieux de la cartographie des regroupements a été présenté par la DGESIP lors du CNESER du 23 juin. Sur les 25 projets recensés, on dénombre 20 COMUE - dont 4 interrégionales - et 5 associations. Alors que la date limite initialement prévue pour l'adoption des statuts est le 22 juillet 2014, Sup'Recherche-UNSA a rappelé en séance que ce délai était intenable et qu'il fallait prendre le temps de la concertation.

Pour Sup'Recherche-UNSA, la motion adoptée par le CNESER du 19 mai en vue d'attirer « *l'attention du ministère sur l'impossibilité de construire, dans le calendrier imparti, des projets associant véritablement la communauté universitaire* » est plus que jamais d'actualité. Durant les débats, chacun a pris soin, cette fois-ci, de parler de « regroupements » et des diverses modalités permises par la loi. Sup'Recherche-UNSA s'en est publiquement félicité.

Sup'Recherche-UNSA se félicite également des récentes déclarations de la secrétaire d'Etat sur les regroupements pour que « *le dialogue se poursuive* » et que « *l'organisation proposée soit comprise et partagée par tous les personnels* ». L'UNSA prend acte de cette volonté de dialogue mais demeure échaudée par le cavalier législatif introduit par le gouvernement dans le projet de loi d'avenir pour l'agriculture qui vise à modifier les modalités de représentation et de désignation des personnels et usagers dans les instances de gouvernance des Comue et ce, sans qu'aucune consultation des organisations syndicales n'ait été engagée.

Pour Sup'Recherche-UNSA, il convient de rester vigilant afin que la communauté universitaire et scientifique ne soit pas privée de concertation au profit des quelques-uns qui œuvrent pour avoir une totale mainmise sur l'élaboration des projets de regroupements ou leur future gouvernance. Pour s'en prémunir, l'UNSA réaffirme son attachement à des modes de scrutins directs pour la désignation des représentants des personnels au sein des différentes instances de ces nouveaux ensembles.

Les projets de regroupement s'inscrivent dans un contexte de forte crainte. Après les PRES, les regroupements, et en particulier les Comue, n'apparaissent pas réellement comme des dynamiques nouvelles, mais plutôt comme des démarches de rationalisation qui avancent à marche forcée. Une grande majorité des personnels de l'ESR n'y perçoivent jusqu'à présent ni l'intérêt pour l'enseignement supérieur et la recherche, ni l'assurance d'une meilleure réussite des étudiants, ni la garantie de l'amélioration de leurs conditions de travail. Le dialogue et la concertation sont donc de mise pour donner du sens à des projets qui sont, pour l'heure, peu partagés.

Sup'Recherche-UNSA réitère sa demande de desserrement du calendrier.

Contact :

Stéphane LEYMARIE,

Secrétaire Général, stephane.leymarie@univ-lorraine.fr – 06 14 40 39 76

Sup'Recherche-UNSA

87 Bis, Avenue Georges Gosnat 94853 IVRY-SUR-SEINE Cedex

Tél : 01 58 46 86

www.sup-recherche.org sup-r@unsa-education.org